



Conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation (CSATE)

Dernière modification le 25 novembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 40 07 26 98](tel:0140072698) (tel:0140072698)

Fax : [01 49 27 36 27](tel:0149273627) (tel:0149273627)

Site web : <http://www.interieur.gouv.fr> ↗ (<http://www.interieur.gouv.fr>)

• [↳ Formulaire de contact](https://www.interieur.gouv.fr/Menu-accessibilite/Nous-contacter) ↗ (<https://www.interieur.gouv.fr/Menu-accessibilite/Nous-contacter>)

Adresse postale

1 bis place des Saussaies
75800 Paris Cedex 08

Missions

Le Conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation exerce une mission générale de conseil, de soutien et d'orientation à l'égard des préfets, des sous-préfets et des fonctionnaires des corps de niveau comparable affectés à l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer, dont la gestion est assurée par le secrétariat général, s'agissant notamment des conditions d'exercice de leurs fonctions, de la mise en œuvre des politiques de l'Etat et de la conduite de réformes touchant à l'administration territoriale de l'Etat.

Responsable(s)

- **Présidente**
Michèle KIRRY, préfète hors classe
- **Vice-président**
René BIDAL, préfet
Téléphone : 01 40 07 67 96

Textes de loi et références

- [Création et mission du Conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation \(décret\) ↗](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000644653)
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000644653>)